l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Mon dossier invalidité

> AURELIE SCHNELL

Détail du 7 mars 2024 disponible sur Ameli.fr / Mon dossier invalidité

Vous avez reçu un paiement :

Mensualité de févr. 2024 Ma pension

Pension invalidité Salaire annuel moyen de base des 10 meilleures années (SAMB) + revalorisation = 42852,94 € Montant annuel : SAMB de 42852,94 € x Catégorie UNE de 30 % = 12855,88 € Mensualité : montant annuel de 12855,88 €/12 = 1071,32 €	1071,32 €
Impôt sur le revenu* [voir bas de page] Montant imposable : 1008,11 € Taux personnalisé : 5.7 %	-57,46 €
CSG (Contribution Sociale Généralisée) Taux plein	-88,92 €
CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie)	-3,21 €
CRDS (Contribution à la Réduction de la Dette Sociale)	-5,36 €
	916,37 €

Total brut versé : **1071,32 €**

TOTAL NET 916,37 €

* Le montant du prélèvement à la source est calculé sur la base des éléments fournis par l'administration fiscale. Pour toute information, contactez l'administration fiscale sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au 0811 368 368 (coût 0.06 €/min + prix appel)